# TECHNICIEN POLYVALENT DU BATIMENT

## Agent Multitechnique - Base tout corps d'état

**Objectif :**

Comprendre et réaliser des travaux simples et sécurisés en placo, électricité, peinture, sols et plomberie.
- Intervenir en autonomie sur des opérations courantes de maintenance.
- Respecter les règles de sécurité et les bonnes pratiques professionnelles.
- Identifier ses limites d'intervention et savoir alerter ou externaliser si nécessaire.

**Public concerné :**

Agents techniques de mairie, Techniciens polyvalents du bâtiment, Personnel de maintenance de bâtiments publics.

**Prérequis :**

Savoir lire, écrire et parler le français, notions en mathématique.
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection Individuelle adaptés aux travaux visés.
Disposer d'une habilitation électrique BS à jour
**Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.**

**Durée :**

10 jours scindés (70 heures).

**Pédagogie :**

La progression pédagogique s'appuie sur des exposés théoriques, l'expérience des participants, et des exercices d'application
Travaux pratiques majoritaires avec mises en situation type « intervention mairie ».
Échanges d'expériences entre stagiaires.

Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné.

**Évaluation des acquis :**

Évaluation continue en situation pratique et exercices de réalisation par poste.
Validation des gestes professionnels en fin de module.

**Outils pédagogiques :**

Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur, écran.
Plateaux techniques équipés et matériel réel de chantier.
Outillage électroportatif et consommables (placo, peinture, électricité, plomberie).

**Accessibilité :**

En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

**Dotation du stagiaire :**

Documents, vêtements et EPI nécessaires aux travaux visés, **voir liste détaillée au verso.**

**Document de fin de formation :**

Attestation de formation.

**Lieu :**

CACHAN (94), pour tout autre lieu sur demande et sous condition.

Ce contenu ci-après peut être personnalisé à vos besoins dans le cadre d'une session intra entreprise



ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

# CONTENU DU STAGE

## 1 – Présentation du décret Sécurité et Organisation (7 heures)

- Rôle et responsabilités : Le technicien en collectivité, lecture d'un ordre de travail.
- Organisation : Chantier en site occupé (écoles, mairies).
- Sécurité : EPI, risques électriques, outils électroportatifs, manutention.
- Gestion : Rangement, propreté et entretien du matériel.

## 2 – Cloisons sèches / Placo (21 heures)

- Pose d'ossature : Traçage, pose des rails/montants et intégration d'isolant.
- Plaquage : Découpe, vissage, alignement et passage des gaines.
- Finitions : Types de bandes, application des enduits et préparation avant peinture.

## 3 – Electricité Bâtiment (14 heures)

- Bases : Rappels de sécurité, lecture de schémas simples et composants (prises, interrupteurs).
- Pratique : Remplacement et création de prise simple (repiquage), pose en cloison placo.
- Contrôle : Tests de base et limites d'intervention réglementaires.

## 4 – Peinture intérieure (7 heures)

- Préparation : Rebouchage, ratissage et choix des peintures selon les locaux.
- Application : Techniques au rouleau et au pinceau, finitions et reprises.
- Nettoyage : Protection des supports et entretien des outils.

## 5 – Revêtement de sol (14 heures)

- Préparation : Diagnostic du support et ragréage simple.
- Pose : Sol PVC (dalles/lés), lino et parquet stratifié.
- Finitions : Découpes complexes, seuils et contraintes des ERP (Établissements Recevant du Public).

## 6 – Plomberie sanitaire (7 heures)

- Réseaux : Lecture de réseau, règles de coupure et sécurité.
- Maintenance : Changement de receveur de douche, remplacement de robinetterie basique.
- Évacuations : Gestion des pentes, siphons, diamètres et détection de fuites simples.
- Validation : Tests d'étanchéité.

**DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION**

- Bulletin d'inscription.

**DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION**

- Néant

**VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION**

- Vêtements de travail adaptés aux risques électriques.
- Paire de chaussures de sécurité adaptée aux risques électriques.
- Casque d'électricien avec jugulaire *(NF EN 397)* et équipement de protection oculaire et faciale *(NF EN 166)*.
- Paire de gants composites *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

**Ou**

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

**+**

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin *(à la taille du stagiaire, NF EN 388)*.



ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France